

JURIDIQUE

SOCIETES**- Consultations**

* Verbale (1 heure) simple

164 / 186

(1 heure) complexe

186 / 278

* Ecrite (1 heure à 2 heures) + secrétariat

309 / 401

* Préalable à la constitution de société
(si cette dernière n'a pas lieu)

309 / 401

- Constitution

* SNC SCI St part/SCP ou moyen, ass 1901

1185

* GIE : constitution

1710

* EURL

1205

* SARL (consultation incluse)

1288

Majoré pour capital au dessus de :

- 8 000 € de

1,50%

- 17 000 € de

1,00%

- 33 000 € de

0,75%

- 66 000 € de

0,50%

* SAS (consultation incluse)

1875

SA (consultation incluse)

2566

Majoré pour capital au dessus de :

- 39 000 € de

1,50%

- 47 000 € de

1,00%

- 66 000 € de

0,75%

- 95 000 € de

0,50%

en cas d'apport en nature, major. apport
suivant importance sur base

462

* A majorer : formalités

114 / 198

* A majorer : frais de dossier

80 / 254

* Règlement intérieur de Sté ou règle de jeu

1352

- Comptes actions

* Ouverture comptes actions

283

* Mise à jour annuelle (si modif.) actions

232

* Modification ponctuelle/clôture

178

- Libération de capital

* SARL

459

* SA/SAS

749

majoré frais dossier et formalités s'il y a lieu

- Augmentation/diminution de capital

* SCI

666

* SARL/SNC

842

majoré au dessus de

- 8 000 € de

1,50%

- 17 000 € de

1,00%

- 33 000 € de

0,75%

- 66 000 € de

0,50%

apport en nature : majoration

50%

incorporation réserves 80% honoraires : augmentation s/base

668

Contrat d'Apport : minimum

866

(à majorer augmentation de capital corrélative)

		Euros	
* Augmentation de capital SA/SAS		1022	
majoré au dessus de	- 39 000 € de		1,50%
	- 47 000 € de		1,00%
	- 66 000 € de		0,75%
	- 95 000 € de		0,50%
apport en nature : majoration de l'apport			0,50%
incorporation réserves : 80% honoraires		906	
augmentation s/base			
majoré des frais de dossier et formalités			
contrat d'Apport minimum		1276	
(à majorer augmentation de capital corrélative)			
- Epargne salariale (sec juridique) SA-SAS		244	
- Réduction de capital (82 % d'1 augmentation)			82%
- Harmonisation législative, statuts..réduite et simple sans autre modif°			
* SCI / SCM		186 / 198	
* SARL		212 / 239	
* SA / SAS		244 / 360	
- Fusion, scission, apport partiel - base		7958 / 9340	
Fusion simplifiée		4902 / 5923	
- Distributions			
* Jetons présence/intérêts CCA (seuls)		282	
* Distribution dividendes/réserves SARL		375	
incluant IFU et 2777-D SA/SAS		422	
SCI		337	
- Modifications statutaires			
* SCI / associations / SCM		348 / 516	
* SARL / SNC		530 / 782	
* SA / SAS (dont mise en harmonie)		761 / 991	
majoré des frais de dossier et formalités			
- Transformation de société en SARL		1857 / 2000	
- de SARL en SA/SAS		2542 / 2754	
- de SA en SAS ou l'inverse		2542 / 2754	
majoré des frais de dossier et formalités			
- Transfert siège social seul SARL / SAS - SA		422 / 500	
- Modification dénomination sociale SARL / SAS - SA		436 / 654	
- Ouverture/Fermeture établ. second. SARL / SAS - SA		204 / 235	
- Exercice social : prorogation durée			
- modification SARL		302 / 381	
- modification SA/SAS		338 / 436	

		Euros	
- Nomination, radiation ou renouvellement :			
-	SCI, association, SCM	153	
-	gérant SARL/SNC	189	
	majoré des formalités	48	
-	Adminis., PDG, DG, Com. Comptes SA/SAS	231	
	majoré des formalités	73	
- Poursuite activités (perte 1/2 capital) base		235	
	majoré (50%) frais dossier et formalités		
- Radiation perte 1/2 capital au greffe SARL		152	
	Reconstitution des capitaux propres SA/SAS	185	
- Cession droits sociaux : (parts soc., actions)			
*	Estimation : sur base 1 % valeur estimée	1102	
*	Cession (actes simples)	655	
	majoré au dessus de		
	- 8 000 € de		1,60%
	- 16 000 € de		0,90%
*	Cession bloc contrôle 0.9 % prix cession ou acte complexe (var. prix gar. passif...)	1726 / 4997	0,90%
*	Si promesse cession préalable, majoration sur honoraires cession suivant difficulté		+55 à 65%
*	Transfert simple (ordre de mouvement)	284	
*	Modification comptes actions (ponctuelle)	178	
*	Si entraîne modif. statuts, honoraires modif. statuts, en sus (à facturer à la société)		
*	Pacte actionnaire : sur base (suiv. complexité)	993 / 2947	
*	Nantissement droits sociaux	549 / 935	
*	Levée nantissement 60 %	95 / 122	
*	Formalités Greffe	179	
- Donation droits sociaux		1218	
- Dépôt au greffe résol. et Comptes	- SARL	104	
	- SA/SAS	129	
- Frais de dossier .Admi., Secrétariat, actes formalités		81 / 298	
	ou forfaitairement		6 à 12 %
- Formalités greffe, etc...		112 / 199	
- Dissolution - Liquidation			
*	Dissolution SARL/SNC	672	
	SA/SAS	809	
	majoré frais de dossier et greffe s'il y a lieu		
*	Clôture de liquidation : SARL	680	
	SA/SAS	819	
	majoré des frais dossier et greffe s'il y a lieu		
- Transmission universelle du patrimoine (TUP/dissolution)		1301 / 1817	
- Dissolution-Clôt. liquid. (1 seule opération)			
	SARL -base	1086	
	SA/SAS -base	1299	
	majoré frais de dossier et greffe s'il y a lieu		

ASSISTANCE JURIDIQUE

SECRETARIAT DES SOCIETES

(étude et préparation dossier AGO annuelle, formal. greffe, rédaction projet PV et AG, rapport canevas)

		Euros
* SCI, assoc. 1901, SCM :	annuel	469 / 620
* SARL et autres sociétés, SNC :	annuel	932 / 1597
* S.A.S :	annuel	1714 / 2028
* S.A. :	annuel	1848 / 2491

ASSISTANCE DROIT FISCAL

* Déclaration IRPP, minimum (à majorer suivant complexité)		385
* Régime micro entreprise :		
- Assistance ponctuelle		847
- Assistance annuelle		1294
* Autres entreprises (annuellement) BR, base au-dessus de		3266
	- 82 000 € de	1225
	- 165 000 € de	1144
	- 470 000 € de	942
	- 945 000 € de	783

à corriger en fonction du travail effectif

* Déclaration complexe type I.S.F.		698 / 1104
* Intégration fiscale : actes, formalités, option		479
* Pacte conservation titres		
- ISF		468
- succession		657
* Convention de prestat. ou assist. mère/filiale		673 / 898
* Simulation calcul plus-value cession		834
* Dégrèvement fiscal ponctuel		369 / 756
* Commission départementale		1006 / 1624

ASSISTANCE DROIT SOCIAL

- Contrat de travail :

. Lettre d'engagement		141 / 230
. Contrat durée déterm. ou indéterminée		268 / 480
. Annexe/Avenant		181 / 306
. Contrat V.R.P./Agent Commercial		971 / 1535
. Contrat d'apprentissage		280

- Négociations individuelles

. Licenciement individuel majoré p/salaires au dessus de 16 000 €			1%
. Transaction individuelle		728 / 1154	
. Rupture conventionnelle:	simple	287	
	complexe	492	

- Négociations collectives, participation, règlement intérieur, formation professionnelle

-Conventions diverses, transactions - base		1294
Au-dessus de	10 salariés	2581
	50 salariés	3573
	100 salariés	4031
	250 salariés	4595

HONORAIRES HT 2018

		Euros	
- Assistance sociale annuelle		1371	
au-dessus de	10 salariés	1432	
	50 salariés	2141	
	100 salariés	2588	
- Conventions d'intéressement		1053	
	Renouvellement	383 / 784	
- Conventions de participation		1052	
	Renouvellement	382 / 784	
<u>BAUX</u>			
.	Etat des risques naturels et techniques pour compte de	206	
.	Mise à jour état des risques naturels et technologiques	124	
.	Bail habitation	328	
.	Bail professionnel	794	
.	Bail commercial	974	
.	Bail précaire/de courte durée	698	
.	Bail sous-location (50-70 % bail principal)		50 à 70%
.	Prom. bail à construction/prom. bail emphytéotique base	1413	
.	Prorogation/résiliation/avenant bail/renouvellement du bail principal suivant difficultés		40 à 60%
.	Cession droit au bail :		
	* Promesse	1082 / 1508	
	* Acte de cession avec promesse	1480	
	* Acte de cession sans promesse	1826	
	Majoration au dessus de 46 000 € de plus frais de dossier et formalités s'il y a lieu		0,90%
<u>TRANSACTIONS IMMOBILIERES</u>			
.	Mandat vente/achat/location	812	
.	Honoraires de résultat	5%	
.	Rédaction promesse SSP	807	
<u>FONDS DE COMMERCE / CLIENTELE CIVILE</u>			
.	Estimation/Etude préalable : conv. libre base 1 % valeur estim.	1026	
.	Promesse de vente	1669 / 2233	
	Majoration au dessus de 23 000 €		0,90%
.	Cession -avec promesse préalable	2056	
	-sans promesse préalable	2815	
	Majoration au dessus de 23 000 € de - en cas de non réalisation de la vente		0,90%
			80 à 85%
- Contrat de gérance libre/location-gérance		1684	
	Majoration d'assiette du loyer annuel au dessus de 23 000 € de		1,60%
- Prorogation, résiliation, avenant		305 / 456	
	Majoré frais dossier et formalités s'il y a lieu		
.	Contrat de prêt corrélatif-base	783 / 992	
<u>SEQUESTRE ET REPARTITION (Fds de commerce)</u>			
	majoré au-dessus de - 8 000 € de		0,60%
	- 33 000 € de		0,20%
	- 82 000 € de		0,10%
<u>NANTISSEMENT FONDS</u>			
.	Nantissement sans autre garantie	772	
.	Nantissement avec garant.complémentaire ...	934	

	Euros	
majoré frais dossier et formalités, s'il y a lieu		
. Inscription privilège vendeur	322	
. Levée nantissement fonds (60% inscription)...		60%
<u>CREANCES/PRETS</u>		
. Reconnaissance dette, de don	732 / 1137	
majoré de, au-delà de 47 000 € de		0,90%
. Compensation créance	478 / 707	
. Contrat de prêt	783 / 1134	
(à majorer prises garanties s'il y a lieu)		
<u>AVAL - CAUTIONNEMENT</u>		
- Prorata honoraires acte principal		30 à 50 %
Base	423 / 557	
<u>REGISTRE DU COMMERCE</u>		
(immat.modif.radiation) Formalités :		
- Sociétés	161 / 198	
- Personnes physiques	154	
<u>ASSISTANCE PONCTUELLE SUR DOSSIERS</u>		
. Dossiers spéciaux importants (CODEFI, CIASI, FDESS, Subventions, Aides, Primes)	1203	
. Dossiers administratifs usuels	708	
. Dossiers stés capital risque, prise participation	1659 / 4219	
. Demandes d'informations aux administrat. judiciaires, sociales, fiscales, etc ...	114	
. Contrats/minimum	813	
<u>COMPTES D'ADMINISTRATION</u>		
majoré de	997	
des recettes ou dépenses (poste le plus élevé)		1,10%
au dessus de 16 500 €		
<u>BREVETS - MARQUES - MODELES</u>		
. Cession brevet : 90 % honoraires vente fonds	1792 / 2252	
. Concession (location)-licence de marque	1267 / 1648	
. Dépôt national brevet	793	
. Démarches INPI, recherches, demandes de renseignements et de certificats (par demande)	114	
. Dépôt sigle - marque	286	
. Dépôt logo	397	
. Dépôt international brevet/marque	2139	
. Taxes en sus		
majoré formalités et frais dossiers s'il y a lieu		
<u>CONVENTIONS PARTICULIERES</u>		
- d'exclusivité, conv. libre	804 / 1224	
- commerciales, convention libre	794 / 1175	
- particulières entre parties, conv. libre	794 / 1175	
- conv. non réalisée 60 à 75 % hono. s/base	598 / 882	
- convention prestations	598 / 1040	
- convention de trésorerie,prest.intra-groupe	673 / 1040	
- convention compte courant bloqué	205 / 252	

EXPERTISES/AVOCAT CONSEIL/ ENSEIGNEMENT

Tarif horaire Expertise judiciaire/Enseignement

Expertise amiable

Avocat Conseil

Secrétariat droit Sociétés/Avocat

/Collaborateur.

/Secrétariat Juridique

S'il y a lieu + remb. des frais en sus

ARBITRAGE ET EXPERTISE AMIABLE

. Soit convention libre (par arbitre)

majoré s/base litiges optimum :

au-dessus de

- 8 000 € de

- 33 000 € de

- 165 000 € de

- 330 000 € de

frais et taxes administratifs en sus

. **Soit** même tarif horaire (et frais) que pour expertise judiciaire :suivant qualif. majoré de

. Frais dossiers administratifs en sus

RETROCESSION D'HONORAIRES S/ REDACT ACTES

(hors honoraires Conseils)

RETROCESSION D'HONOR. S/ REDACT ACTES (hors honor. Conseils)

entre Avocats Conseils :

- pour le Conseil rédacteur d'actes

- pour les autres Conseils

. Autres actes de commerce, baux ...

- pour le Conseil rédacteur d'actes

- pour les autres Conseils ou intervenants

. Entre Avocats Conseils et autres professions

Idem ou au prorata du travail effectif

(à convenir préalabl. par écrit si possible).

VACATIONS - DEPLACEMENTS

. Tarifs horaire Avocat Conseil

. La journée de vacation (tarif horaire – 10%)

suivant qualification et difficulté.

Majoré des frais de déplacement à charge de

l'entreprise cliente. Idem pour collaborateur

fonction de la qualification personnelle

DIVERS

. Rôles l'unité

. Tirage..... la page

. Lettre simple dactylographiée..... la page

. Lettre recom. " la page

. Traduction dactylographiée la page

. Photocopie la page

. Télécopie la page

Euros		
117 / 156		
158 / 206		
186 / 278		Miss° except:400 €
117 / 160		
120 / 151		
63 / 75		
1648 / 6141		
		1,50%
		0,80%
		0,50%
		0,20%
		30%
		2/3
		1/3
		2/3
		1/3
186 / 278		
1177 / 1966		
24		
12,80		
24		
27		
80		
1,26		
1,26		

JUDICIAIRE

TRIBUNAL DE COMMERCE

PROCEDURE, à partir de

REDRESSEM. JUDICIAIRE /LIQUIDAT. JUDICIAIRE

* assistance : du passif total

lors dépôt base :

* établissement plan, concordat, etc...

passif majoré au-dessus de

- 16 000 € de

- 47 000 € de

- 82 000 € de

- 411 000 € de

- 800 000 € de

* concordat amiable : concordat majoré de

* assistance ponctuelle Chambre du Conseil

CONSEIL DE PRUD'HOMMES**PENAL**

Tribunal de Police, petites classes :

Tribunal de Police, cinquième classe :

Même barème lorsque l'affaire revient en règlement de dommages

TRIBUNAL D'INSTANCE**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE**

Divorce

JAM (requêtes ou référés)

Loyers commerciaux

Actions contentieuses

Tribunal correctionnel

Idem lorsque aff. revient sur intérêts civils

Commission suspension permis de conduire

Chambre du Conseil

COUR D'APPEL

Affaires civiles

Affaires sociales

Affaires commerciales

Affaires pénales

COUR D'ASSISES

Suiv. nat. doss. : à partir de

JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES

Tribunal Administratif

Cour d'Appel Administrative

DIVERSES JURIDICTIONS

Requête (gracieuse/complexe)

à majorer secrétariat juridique, s'il y a lieu

Référé : à partir de

Référé : à partir de

Consultations orales simples/complexes

Consultations écrites simples/complexes

Vacations et assistances diverses : à partir de.

(outre frais réels et en fonction temps passé : de l'heure)

		Euros	
		881	
			0,25%
		1186	
		2632	
			2,50%
			1,50%
			1,00%
			0,50%
			0,25%
			20%
		743 / 881	
		645 / 2611	
		424 / 853,6	
		531 / 884,1	
		531 / 2121	
		1529 / 3895	
		647 / 1849	
		647 / 2813	
		1266 / 3806	
		767 / 3806	
		437 / 817,1	
		1292 / 2736	
		1072 / 2545	
		1072 / 2545	
		1072 / 2545	
		1072 / 2545	
		2545	
		1072 / 2545	
		1271 / 2738	
		387 / 1272	
		535	
		164	
		164 / 276	
		308 / 399	
		185 / 276	